

Gérer la co-assurance IARD

COMPÉTENCES VISÉES

- **Maîtriser** l'ensemble des procédures de gestion correspondant aux différentes phases de la vie d'une police collective.
- **Intégrer** les obligations qui pèsent sur l'Apériteur notamment dans l'information des différents intervenants (intermédiaires, clients, compagnies, BCR,...).
- **Mieux** appréhender le mode de fonctionnement du BCR (Bureau Central de Répartition) et le suivi des opérations comptables.

PROGRAMME

A. RAPPEL DES PRINCIPES DE BASE DE LA CO-ASSURANCE

1. Mécanismes principaux de répartition des risques (réassurance / co-assurance)
2. Définitions spécifiques à la co-assurance
3. Intervenants et organisation des compagnies

B. BUREAU CENTRAL DE RÉPARTITION (B.C.R.) : RÔLE ET FONCTIONNEMENT

C. VIE D'UNE POLICE COLLECTIVE (PROCÉDURES APÉRITEUR / CO-ASSUREUR / BCR)

1. Souscription / constat d'engagement
 - a) caractéristiques techniques
 - b) constat d'engagement
2. Gestion de la production
 - a) émission des primes par l'apériteur (comptant, terme, avenants)
 - b) traitement des commissions et frais (BCR, apéritition,...)
 - c) paiement des taxes
3. Gestion des sinistres
 - a) ouverture du dossier et information des co-assureurs (avis de sinistres)
 - b) recouvrement des parts des co-assureurs

D. GESTION DES BORDEREAUX MENSUELS DU BCR

PUBLIC

- Gestionnaires des risques d'entreprise (production, sinistres, comptabilité)
- Conseillers spécialisés
- Courtiers en charge du placement de programme
- Compagnie ou courtage d'assurance

PRÉ-REQUIS

Grands principes de l'assurance IARD : assurabilité, police d'assurance, limites, sous limites, franchises, taux de prime. AA129 - AA132

POINTS FORTS

Les mécanismes de la co-assurance sont expliqués sous forme d'exposé.

Le formateur échange ensuite sur les spécificités liées à la vie d'un contrat type (de la souscription aux sinistres).

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de la réassurance, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2021

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

Disponible en régions sur demande

MÉTIERS VISÉS

05A - Souscription des risques non standard

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation